



MONUMENTS AUX MORTS DE LA CHAPELLE ENJUGER

Monsieur le Maire rappelle l'historique de l'ancien monument aux morts de La Chapelle Enjuger, inauguré en 1923 et disparu fin 1959.

Le socle de ce monument, avec l'inscription des « morts pour la France » a été retrouvé fin décembre 2024 à Saint Sauveur Lendelin.

Celui-ci fera l'objet d'une restauration en 2025 avec l'objectif d'une inauguration le 11 novembre 2025, 66 ans après sa disparition.

Après mise en concurrence, le conseil municipal retient le devis proposé par l'entreprise Desfriches pour un coût HT de 5 350€ ainsi que celui de l'entreprise Pub François pour la numérisation du « Poilu » de 3 069€ HT.

Les demandes de subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département ont été effectuées.

Le Plan de financement suivant a été validé HT :

Restauration du socle : 5 350€Numérisation du poilu : 3 069€

Imprévus (7%): 589€Total: 9 008€

EGLISE - DESAMIANTAGE

Suite aux conclusions formulées par le cabinet d'architecte « Lamare-Pinon », un désamiantage total de l'église est envisagé en 2025.

Coût estimé: 205 119 €

Subventions sollicitées à hauteur de 80%

ECOLE LA CHAPELLE ENJUGER - RENFORT - CLASSE DE 3 NIVEAUX

Monsieur le Maire fait état des difficultés rencontrées pour la classe de 3 niveaux de la Chapelle Enjuger (GS/CP/CE1).

Un renfort chaque matin sera assuré par un agent de la commune.

TRANSFERT EQUIPEMENTS SPORTIFS - SAINT LO AGGLO

Monsieur le Maire présente la décision prise par Saint-Lô Agglo de transférer certains équipements sportifs aux communes.

Monsieur le Maire fait état de son regret quant à cette décision, considérant que la compétence intercommunale était à son sens une bonne décision pour développer de manière cohérente le « sport pour tous » sur le territoire.

Cela étant dit, le conseil municipal a pris acte de cette décision : à compter du 1^{er} septembre, les équipements du terrain de foot seront donc gérés directement par la commune et un transfert financier sera effectué par Saint-Lô Agglo.

Après analyse et débat à l'unanimité, le conseil municipal, émet un avis favorable pour cette rétrocession des équipements sportifs. Cette formation permettra d'assurer en régie cette maintenance.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions aux associations ont été votées identiques à celles de 2024.

A noter le maintien de l'aide apportée aux projets pédagogiques, à savoir 8 000 € pour les 2 écoles, ainsi que la poursuite de la prise en charge des fournitures scolaires des élèves de CM2 rentrant au collège.

| Associations | Voté 2025 |
|--|-----------|
| Ecoles de Thèreval (selon projet) | 8000 |
| Association des Parents d'Élèves Hébécrevon | 350 |
| Comité d'animation de l'école La Chapelle Enjuger | 350 |
| Anciens combattants Hébécrevon | 180 |
| Anciens combattants La Chapelle Enjuger | 180 |
| Club Soleil d'Automne Hébécrevon | 350 |
| Club de l'Amitié La Chapelle Enjuger | 350 |
| Comité des fêtes La Chapelle Enjuger | 350 |
| Société Communale Chasse Hébécrevon | 350 |
| La Boule Chapelaise | 350 |
| ESH – Section Course à pied Hébécrevon | 350 |
| Au Petit Bonheur Hébécrevon | 350 |
| Amicale Cycliste du canton de Marigny (course à LCE) - Selon si la course existe en 2025 | 100 |
| Familles rurales (en lien avec la Ruche) (selon projet) | 350 |
| Prévention routière | 100 |
| UDAF | 100 |
| Ligue contre le cancer | 100 |
| Association des Paralysés de France | 100 |
| Donneurs de sang | 100 |
| UCA | 350 |
| Les Calmos Hébécrevon | 350 |
| Association Accès cité | 100 |
| Bouillonnant Valthère | 350 |
| ACMPS (Professionnels de santé) (selon projet) | 350 |
| Estime et mieux être (selon projet) | 350 |
| Association VERTHA (selon projet) | 350 |
| Association « les copains d'antan » | 350 |
| Les chats d'Hébèc' | 350 |
| Association 30 millions d'amis (selon convention) | 900 |
| Les Thèr'valheureux | 350 |
| Fondation du patrimoine | 200 |
| ESH Heb – Section gym | 350 |
| La dynamic chapelaise | 350 |
| Association Rando | 350 |
| Collectif Fiction contre Fiction | 350 |
| Association les Amis du Maroc en Cotentin (Partenariat Maroc/Ambassade) | 350 |

MAINTENANCE DES AIRES DE JEUX / FORMATION

A l'initiative de Bertrand LALANDE, responsable des services techniques, une formation des agents va être mise en œuvre avec 6 autres communes.